



## **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du vendredi 06 Octobre 2022**

**46 personnes sont présentes ou représentées par transmission de pouvoirs sur 169 licenciés, le quorum est à 42 personnes présentes ou représentées.**

*Avec 46 personnes présentes ou représentées, le quorum est donc atteint,  
La séance est ouverte à 19h30.*

### **Ordre du jour :**

1. Bilan moral des activités saison 2021-2022
2. Bilan financier saison 2021-2022
3. Budget prévisionnel 2022-2023

Le président ouvre la séance et remercie les personnes présentes à l'Assemblée Générale.

### **1. Bilan moral des activités saison 2021-2022**

Le président procède à la présentation du rapport moral de la saison 2021-2022.

Une rétrospective est faite sur le fonctionnement interne, l'organisation des cours, l'encadrement et la formation ainsi que sur les différentes mesures prises pour maintenir au maximum les entraînements au cours de la saison.

**☞ LE BILAN MORAL EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **2. Bilan financier saison 2021-2022**

Le trésorier procède à la lecture du bilan financier 2021-2022 pour la période du 1er septembre 2021 au 31 Août 2022.

Le budget fait apparaître un bénéfice de 14907 €.

L'avoir en trésorerie est de 39791 €.

Le bilan financier 2021-2022 est mis aux voix :

**LE BILAN FINANCIER EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. Budget prévisionnel 2022-2023**

Le trésorier procède à la présentation du budget prévisionnel 2022-2023.

Les détails des résultats sont explicités en annexe.

Le budget prévisionnel 2022-2023 est mis aux voix :

**LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022-2023 EST APPROUVÉ À 44 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS**

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, et chaque proposition étant entérinée à la quasi-unanimité, la séance est levée à 21h40.

A Grigny, le 06 Octobre 2022

Président  
METRAL Charles

Trésorier  
THOMAS Alexandre

La Secrétaire  
CARNEVALI Alice

